

Guides > Cheminement administratif > Inscription (1er cycle)

Université de Montréal
École de [bibliothéconomie](#) et des [sciences de l'information](#)

Inscription (1er cycle)

Lorsque votre planification est faite pour l'ensemble de votre programme, nous vous conseillons de vous inscrire à un trimestre à la fois.

Nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants

- Dès le jour de la séance d'accueil, tant pour le trimestre d'automne que pour le trimestre d'hiver.

Étudiantes et étudiants déjà inscrits au programme

- Au mois d'avril pour les trimestres d'été et d'automne;
- Au mois de novembre pour le trimestre d'hiver.

Le choix de cours se fait par l'intermédiaire du Centre étudiant (sur le site web de l'Université de Montréal) ou au secrétariat de l'École (C-2004) pour les étudiantes et étudiants en probation, les étudiantes et étudiants désinscrits ou les étudiantes et étudiants souhaitant substituer un cours par un autre. L'inscription au cours ARV1057 se fait suite à la rencontre individuelle avec la coordonnatrice de stages et celle pour le ARV3052 Activités dirigées avec l'accord de la responsable du programme.

Pour faciliter l'accès au Centre étudiant, plusieurs ordinateurs sont mis à la disposition des étudiantes et étudiants dans les bibliothèques du campus et dans les salles de différents pavillons (dont le pavillon 3200 Jean-Brillant).

Inscription par le Centre étudiant (inscription en ligne)

Sur la page d'accueil du site web de l'UdeM (<https://www.umontreal.ca/>), vous trouvez en bas de la page la rubrique **Étudiants** sur laquelle vous devez cliquer. Sous la rubrique **Mon Centre étudiant**, plusieurs options s'offrent à vous. Cliquez alors sur Inscription. Entrez votre code d'accès et votre UNIP / mot de passe pour accéder à votre dossier.

Notez que les **cours** du certificat en gestion de l'information numérique sont **contingents à 80 étudiantes et étudiants par cours** en raison du nombre de places restreint des salles d'enseignement informatique. Il est important de vous inscrire le plus rapidement possible afin d'avoir une place aux cours que vous choisissiez.

Nous vous invitons à consulter le Centre étudiant régulièrement afin de prendre connaissance de l'état de votre dossier dont vous avez la responsabilité. Il est à noter qu'un service de dépannage centralisé au numéro de téléphone 514 343-7212 est également disponible pour répondre aux besoins des étudiantes et étudiants éprouvant des difficultés d'accès d'ordre technique ainsi que des capsules d'aide (<https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/aide-centre-etudiant/>).

Vous pourrez faire une demande d'équivalence ou d'exemption ou choisir un cours à option comme cours au choix en utilisant les formulaires appropriés en cliquant sur la vignette *Vos formulaires* dans votre Centre étudiant. Une fois complété, le formulaire sera soumis au responsable du programme. Vous pourrez suivre l'évolution de votre demande directement dans la vignette *Vos formulaires* et recevrez une réponse sans devoir échanger de courriels ou faire d'appels.

Dans le cas d'une demande d'exemption de stage (exemption du cours ARV1057), il faut rencontrer la coordonnatrice de stages avant de remplir le formulaire *CHE_Équivalence_exemption - Demande d'équivalence ou d'exemption en vue de la reconnaissance de formation*.

Vous ne pouvez pas vous inscrire via le Centre étudiant si vous êtes en probation.

Présentez-vous au secrétariat de l'EBSI pour toute information à ce sujet.

Cours hors programme ou en surplus

L'étudiante ou étudiant régulier peut s'inscrire à des cours hors programme ou en surplus. L'EBSI n'impose aucune restriction sur les cours pouvant être choisis, mais le nombre de cours auxquels l'étudiante ou l'étudiant peut s'inscrire en cours hors programme est de deux. La Faculté peut toutefois imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par l'étudiante ou l'étudiant. Elle peut aussi limiter le nombre de crédits hors programme ou en surplus auxquels peut s'inscrire une étudiante ou un étudiant aussi bien au cours d'un trimestre que dans l'ensemble de son programme. Pour le certificat en archivistique, le cours ARV1057 Stage ne peut pas être choisi comme cours hors programme.

École de [bibliothéconomie](#) et des [sciences de l'information](#)
Besoin d'aide ? [Nous joindre](#)